

# Perspectives pour l'économie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale

INTERVIEW DE CÉDRIC HANANEL





## Cédric Hananel

Directeur du cabinet de conseil et agence de communication Arctik et Co-auteur du livre « L'économie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale ».

## **BRUPARTNERS :**

### **Quel était votre objectif lorsque vous avez co-rédigé votre livre sur l'économie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale ?**

Cette aventure a débuté après des discussions avec des partenaires institutionnels. Avec Hugues Belin, co-auteur de cet ouvrage et journaliste spécialiste des questions d'énergie et de climat, nous nous sommes rendu compte que, malgré le foisonnement des idées et en dépit d'un véritable élan, **les initiatives relevant de l'économie circulaire dans la Région étaient relativement peu connues** ou seulement de façon très fragmentaire.

Par ailleurs, nous avons déjà collaboré plusieurs fois. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé d'écrire ce livre ensemble.

## BRUPARTNERS :

**Pour le rédiger, vous avez rencontré une multitude d'acteurs publics et privés.  
Quelles conclusions en avez-vous tirées ?**

Lors de la rédaction du livre, nous avons été très agréablement surpris par l'**enthousiasme** partagé par tous nos interlocuteurs. C'est un sentiment que je constate depuis plusieurs années déjà et qui ne fait que grandir. Si le concept d'économie circulaire a plusieurs décennies\*, il a mis du temps à se diffuser dans la société. **L'économie circulaire apparaît désormais régulièrement en tête des programmes politiques de développement régional** (Bruxelles, Rotterdam, Oslo, Paris, etc.) **et un nombre croissant de décideurs économiques en intègrent les principes à leurs stratégies.** Des multinationales telles qu'Unilever, Google, Patagonia ou Décathlon revendiquent ainsi la circularité de l'économie.

\*Le concept du Cradle-to-Cradle (littéralement 'du berceau au berceau' ou C2C) a été développé à la fin des années 1980 par Michael Braungart et William McDonough, qui se sont inspirés de la nature pour penser les multiples cycles de vie d'un produit.

2

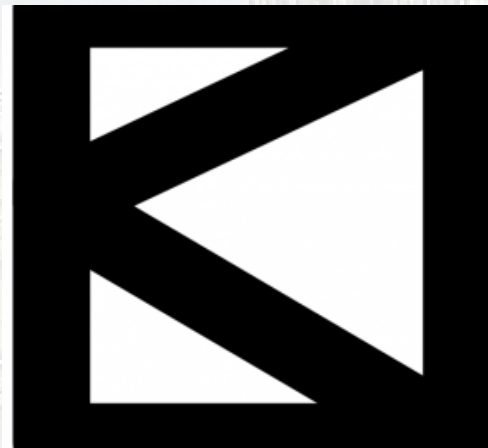


En Région bruxelloise, il s'agit de plus ou moins grandes entreprises telles que [Jacques Delens](#), [Urbike](#), [Beerfood](#), [Coucou](#), etc. Cela traduit une certaine **prise de conscience de l'impact négatif de nos modes de production et de consommation sur l'environnement, l'économie et l'humain.**



**Jacques  
Delens**

©JACQUES DELENS



©URBIKE FACEBOOK



©WATTITUDE

**Coucou**

©COUCOUSHOP.BE

3



**Le concept d'économie circulaire est une réponse pratique aux problématiques environnementales mais aussi économiques** (« N'est-ce pas plus cher d'importer ? », « N'est-ce pas moins cher de réparer ? »). Les défenseurs de la décroissance trouveraient sans doute là matière à critique mais ce concept permet d'imaginer un système différent sans avoir à tout détruire. La rapidité et l'ampleur de la transition étant les principales interrogations.

## BRUPARTNERS :

La mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire génère de nombreuses opportunités économiques pour les entreprises. Quelles sont-elles ?

Chaque jour, de nouvelles exigences de la part de consommateurs avertis, de nouvelles réglementations, de nouvelles chartes transforment l'économie – celle que nous appelons « linéaire » – en un **système favorisant la réutilisation ou le recyclage des ressources**. Ce contexte pousse non seulement à l'innovation, et donc à la création d'offres différentes, mais aussi à l'adoption de nouvelles pratiques dans des secteurs jusqu'alors relativement peu impliqués.

La vente de produits en vrac – et pas seulement de fruits et légumes –, qui n'était encore que l'apanage de quelques rares magasins bio il y a quelques années, devient aujourd'hui une sorte de « passage obligé » pour les enseignes de la grande distribution. L'interdiction des sacs plastiques n'est sans doute pas le seul facteur explicatif de ce phénomène : il y a la tendance au « zéro déchet », mais aussi les objectifs de réduction des coûts d'emballages et de transports.

Comme nous l'avons constaté, **tous les secteurs sont concernés** : de l'industrie lourde, à la logistique, aux transports en passant par la santé – ô combien redevenue centrale depuis le début de l'année 2020 – tous se réinventent (trop) doucement !



## BRUPARTNERS :

### Quel est le potentiel d'emplois de l'économie circulaire en Région bruxelloise ?

Difficile d'avancer un chiffre précis, tant les paramètres à prendre en compte sont nombreux et les retombées indirectes de toute nouvelle activité peuvent être larges.



La Commission européenne est parvenue à estimer qu'en 2018, déjà, l'économie circulaire employait près de 4 millions de personnes dans les pays membres.



En Région de Bruxelles-Capitale, comme ailleurs, les transformations induites par ce mouvement représentent un vrai potentiel d'embauche pour des postes supplémentaires, mais aussi, des destructions d'emplois puisque l'ancien modèle est mis à mal. Comme pour tout cycle d'innovation, cela relève du **principe de « destruction créatrice »** \*. Pour que le ratio final se révèle positif, il faut s'appuyer sur ce qui fait déjà la force de la Région : les secteurs où la création de valeur permet de conserver l'emploi sur place, voire des relocalisations. C'est le cas de la **construction** - qui fait régulièrement face à une pénurie de main-d'œuvre comme l'atteste la liste des métiers en tension publiée par Actiris - et du **secteur HORECA**. Le plan de relance évoqué en mars-avril 2020 par l'exécutif cible ces secteurs.



Plus largement, le type d'emplois créés, plus ou moins spécialisés et nécessitant ou non des formations spécifiques, doit aussi être pris en compte, tout comme la pénibilité et la précarité, comme c'est le cas dans le cadre de la révolution numérique.

\*Théorisée par Joseph Schumpeter, la « destruction créatrice » est un processus de disparition d'activités productives obsolètes qui sont remplacées par des activités nouvelles du fait des innovations réalisées par l'entrepreneur innovateur.



## BRUPARTNERS :

Selon vous, comment faire pour encourager les acteurs économiques à s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire ?

La prise de conscience est réelle, sa traduction concrète évolue de façon positive mais il reste bien sûr beaucoup de chemin à parcourir. Une politique de « la carotte et du bâton » peut s'avérer efficace dans ce cas. La carotte, ce sont, outre les **incitations financières ou fiscales**, toutes les **démonstrations factuelles des opportunités que représentent les activités favorisant la production et la consommation locales, le réemploi des matières premières**, etc. De ce point de vue, la digitalisation et le partage des données apparaissent comme des outils non seulement utiles, mais indispensables. La transparence des informations sur les matières premières entrant dans la composition des produits, par exemple, permet pour les consommateurs individuels comme pour les entreprises de réaliser des choix aussi éclairés que possible.



Quant au bâton, je le placerais peut-être du côté des **réglementations qui devraient être plus contraignantes (et non bloquantes) en matière d'échanges commerciaux internationaux**. Je pense au cas particulier du projet **Sonian Wood Coop**. La forêt de Soignes compte plus de 5.000 hectares protégés par l'UNESCO qui font l'objet d'une exploitation strictement surveillée qui favorise l'écosystème. Pourtant, une grande partie du bois coupé part en Asie, ce qui réduit énormément les efforts fournis pour limiter l'empreinte environnementale. L'idée de la coopérative Sonian Wood Coop est de travailler en collaboration avec un réseau local d'architectes, de designers, etc. pour que le bois soit transformé en objets, en meubles et en éléments de décorations « made in Brussels » qui restent à Bruxelles. Ce type d'initiatives, pour devenir efficace à grande échelle, doit être soutenu par des mesures fortes et réellement sanctionnées.



## BRUPARTNERS :

Même si le Programme Régional en Economie Circulaire (PREC) a posé les balises d'une économie circulaire bruxelloise, quels sont selon vous les leviers à actionner pour réaliser pleinement la transition vers une économie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale (marchés publics, formations, etc.) ?

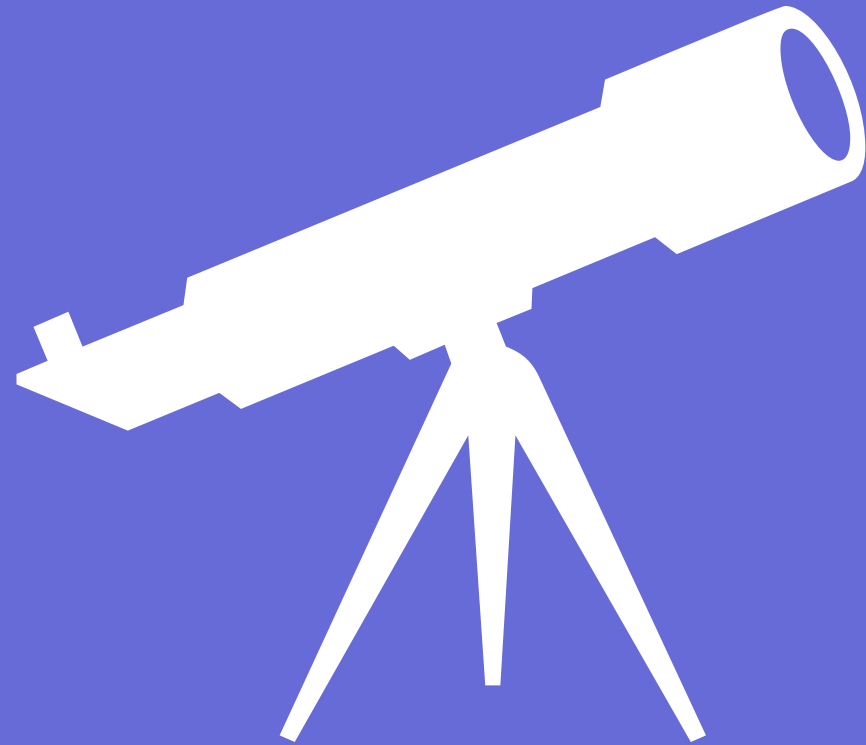


Comme nous le développons dans le livre, il existe des leviers de développement pour l'économie circulaire dans les **grandes entreprises** qui, au sein de leur propre organisation, ou en soutenant des PME partenaires, jouent un rôle crucial de diffusion des nouvelles pratiques. Il faut en outre développer des filières, notamment dans le **textile**, le **plastique**, la **logistique**, les **déchets**, etc.

Par ailleurs, compte tenu du poids du secteur public dans la Région et du succès des « Green Deals », ces accords entre partenaires publics et privés autour de projets durables, la demande publique revêt un caractère fondamental d'initiation et d'accélération du processus. Enfin, en ce qui concerne les **formations**, nous avons également répertorié des programmes ambitieux qui s'appuient sur l'intelligence collective. Un **partenariat international entre Bruxelles, Montréal et Paris** a ainsi proposé de réunir au sein d'une **école d'été baptisée « Ville, territoire et économie circulaire »** des chercheurs (doctorants, post-doctorants), entrepreneurs, architectes, spécialistes du génie civil, etc.

## **BRUPARTNERS :**

### **Quelles sont les perspectives de l'économie circulaire à Bruxelles ? Que faut-il mettre en œuvre pour y parvenir ?**



Elles restent très favorables, même si l'impact des mesures de lutte contre la propagation du COVID-19 peut faire craindre un ralentissement conjoncturel. Pour parvenir à transformer notre système encore plus profondément, il faudra des efforts - à tous les niveaux - et du courage, que ce soit de la part des responsables politiques ou des acteurs économiques. Nous le prouvons en traversant cette crise sanitaire : nous sommes capables d'inventivité, de solidarité, de pugnacité.

« Entrons en transition ! ».

**Le livre « L'économie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale » rédigé en 2020 par Hughes Belin et Cédric Hananel peut être téléchargé gratuitement via le lien suivant : <https://www.circulareconomybook.brussels>.**

